

DOSSIER DE PRESSE

**Accélérer la transition écologique
dans le secteur de la santé, du médico-social et du social
en Bretagne**

3 décembre 2020



SOMMAIRE

1. Enjeux & chiffres clés
2. Des conférences en ligne pour accélérer la transition écologique des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux
3. Agir ensemble !
4. Retours d'expériences
5. Acteurs et partenaires

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

1. Enjeux & chiffres clés

La France compte environ 6 000 établissements sanitaires et 30 000 établissements médico-sociaux qui sont tous concernés par les enjeux du développement durable, soit en qualité d'acteurs sociaux et de santé publique, soit en tant que structures consommatrices de ressources et émettrices de gaz à effet de serre.

Le secteur de la santé représente ainsi à lui seul 2% de la consommation énergétique nationale*. Plusieurs postes sont concernés : les achats et les déplacements, mais aussi le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. En outre, la réduction des déchets, la maîtrise des consommations d'eau ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire constituent des volets pour lesquels des solutions techniques et organisationnelles peuvent être mises en œuvre.

C'est pourquoi l'ADEME Bretagne et l'OPCO Santé ont décidé de s'unir pour aider les quelques 1 500 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux bretons** à accélérer leur transition écologique.

Il s'agit ainsi :

- d'encourager les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux à s'engager dans une **démarche globale de transition écologique**, permettant d'enclencher des actions innovantes et exemplaires répondant aux enjeux environnementaux et sanitaires ;
- de favoriser la **montée en compétences** des acteurs de la santé, du sanitaire, médico-social et social sur les thématiques de l'énergie dans les bâtiments, des énergies renouvelables, des déchets et de l'économie circulaire, des achats responsables ou encore de la mobilité durable ;
- de faciliter et de partager les **retours d'expériences** sur les pratiques professionnelles, et de promouvoir les actions exemplaires et reproductibles ;
- d'initier un **réseau régional** pérenne constitué de référents développement durable / responsabilité sociétales des établissements.

*Source ADEME, 2019.

**Données ARS, 2019.

Quelques chiffres

Pour un établissement sanitaire et médico-social* :

239 kWh
PAR AN
soit au total 12 % de la consommation d'énergie du secteur tertiaire en France, dont 50 % pour le chauffage.

170 g
JETÉS PAR PATIENT ET PAR REPAS
dans les établissements de santé.

Rappel : en restauration scolaire 115 g sont jetés par convive et par repas.

400 à 1200
LITRES D'EAU PAR JOUR ET PAR LIT
en raison de services très consommateurs tels la blanchisserie, la restauration, certains soins spécifiques comme la dialyse.
Rappel : un français consomme en moyenne 148 litres d'eau par jour.

Pour l'ensemble des établissements sanitaires en France* :

700 000 t
DE DÉCHETS PAR AN
Déchets assimilés aux ordures ménagères (DAOM), déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI), rejets dans l'eau de produits désinfectants et antiseptiques, de germes pathogènes, de médicaments, de métaux lourds (mercure).

18 Milliards d'€
PAR AN D'ACHATS,
l'équivalent annuel du montant des achats de l'État, hors armement : alimentation, produits de nettoyage, mobilier, matériel médical, équipement de technologie médicale, fournitures de bureau, prestations de services.

*Sources : Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre - Guide sectoriel Établissements sanitaires et médicaux sociaux - ADEME, édition 2020

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

2. Des conférences en ligne pour accélérer la transition écologique des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux

La collaboration entre l'ADEME Bretagne et l'OPCO Santé s'appuie sur un cercle de partenaires* et se concrétise par l'organisation de journées de sensibilisation et de formation sur des thématiques prioritaires : la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et le développement des énergies renouvelables, la prévention et la gestion des déchets, l'alimentation durable, les achats responsables, la mobilité.

Du 3 décembre 2020 au 11 mars 2021 une série de 4 conférences en ligne, 100% digitales et gratuites, sera consacrée à ces enjeux :

- le 3 décembre (14h30-16h), « *Mise en place d'une politique de transition écologique : démarche globale* » ;
- le 14 janvier (10h30-12h), « *Gaspillage alimentaire, gestion et prévention des déchets* » ;
- le 11 février (10h30-12h), « *Achats responsables et consommation durable* » ;
- le 11 mars (10h30-12h), « *Performance énergétique* ».



Ces événements sont ouverts aux directeurs d'établissements, aux référents développement durable, environnement ou RSE, aux gestionnaires, aux acheteurs et aux acteurs de la transition écologique.

***Partenaires : DREAL Bretagne, FHF, FHP, FEHAP, CNFPT, ANFH et EHESP.**

Pour en savoir plus

- ⇒ <https://sante-tee-bretagne.site.ademe.fr/>
- ⇒ <https://bretagne.ademe.fr/actualites/manifestations/les-enjeux-de-la-transition-energetique-et-ecologique-au-sein-des-etablissements-sanitaires-medico>

Contact ADEME Bretagne

- **Laurence Ferrette**
Courriel : laurence.ferrette@ademe.fr
Téléphone : 02 99 85 87 13

Contact OPCO Santé

- **Alan Marzin**
Courriel : alan.marzin@opco-sante.fr
Téléphone : 02 23 44 81 68

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

Focus sur le programme de la 1^{ère} journée

La première conférence en ligne se déroulera en visioconférence sur la plateforme ZOOM le

Jeudi 3 décembre 2020
de 14h30 à 16h

Traitant de la question « *Comment mettre en place une politique de transition écologique dans un établissement ?* », cette conférence permettra notamment d'échanger avec :

- Marie-Hélène Orsay, responsable gestion patrimoniale et immobilière à l'Agence Nationale d'Appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) ;
- Nathalie Conan Mathieu, Déléguée Régionale Permanente de la Fédération Hospitalière de France (FHF) - Bretagne.

2 établissements présenteront leur politique de transition écologique :

- le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA), avec les témoignages du Dr Eric Rendu, co-pilote du groupe projet Hôpital éco-responsable et d'Édouard Bremond, directeur adjoint en charge du dossier Développe Durable ;
- la Fondation ILDYS, avec les témoignages de David Cogen, directeur général adjoint et de Marc Morin, responsable des services techniques.

L'animation sera assurée par Jean-Noël Guerre, directeur régional de l'ADEME Bretagne.

Pour en savoir plus

⇒ <https://sante-tee-bretagne.site.ademe.fr/le-programme.htm>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

3. Agir ensemble !

➤ **Le mot de Jean-Noël Guerre, directeur régional de l'ADEME Bretagne**

À l'ADEME, nous savons que la santé et l'environnement sont intimement liés. C'est pourquoi nous travaillons depuis de nombreuses années sur des thématiques comme la qualité de l'air ou la lutte contre le bruit, en complément de nos interventions les plus emblématiques qui concernent les enjeux traditionnels de la transition énergétique et de l'économie circulaire.

Les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux constituent une cible importante pour l'ADEME au regard du nombre d'établissements bretons (environ 1 500) y œuvrant et de l'ensemble des thématiques de la Transition écologique pouvant y être mise en place.



Nous avons l'habitude de travailler avec les établissements pour les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de transition écologique et énergétique. Je pense par exemple à la mise en place d'installations solaires thermiques pour leur permettre d'assurer leur approvisionnement en chauffage et en eau chaude sanitaire via une énergie renouvelable, et non une énergie fossile. Je pourrais également citer des opérations de réduction des déchets ou de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Avec l'OPCO Santé, nous franchissons une nouvelle étape. Cette série de conférences en ligne élargit en effet notre boîte à outils d'accompagnement. Nous allons pouvoir donner des pistes d'action en amont des projets et montrer la variété et la complémentarité des solutions. C'est un formidable moyen d'accélérer la transition écologique de ce secteur et je suis très heureux que l'ADEME Bretagne y contribue.

De plus, il est important de faciliter et de partager les retours d'expérience sur les pratiques professionnelles, et promouvoir les actions exemplaires et reproductibles.

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

➤ **Le mot de Sébastien Boscher, Secrétaire Général de l'OPCO Santé Bretagne**



Au sein de l'OPCO Santé, nous accompagnons nos adhérents dans leurs stratégies emploi et formation. L'écologie est un enjeu de plus en plus présent au sein de nos structures. Il est primordial, pour nous, de les accompagner sur le chemin de la transition écologique afin de les encourager dans leurs démarches. L'écologie est inhérente à la santé. Avec ces webinaires, nous espérons être au plus près des besoins des salariés et employeurs de notre secteur.

Nos adhérents sont les premiers témoins des impacts de l'environnement sur les risques santé. Nous sommes convaincus que nos établissements sont déjà conscients des enjeux autour de la transition écologique. Pour autant, il nous semblait naturel de continuer à accompagner les initiatives qui partent des territoires, afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques. C'est pourquoi, la stratégie

formation est au centre du dispositif de changement.

Il était essentiel, en tant qu'OPCO, de leur apporter les outils nécessaires afin de rentrer dans cette dynamique. Avec ce projet, nous espérons accélérer les évolutions, susciter l'envie et convaincre ceux qui hésitent encore à initier des démarches.

Nous souhaitons apporter un soutien concret à nos entreprises. Notre ambition : contribuer à faire émerger de nouveaux comportements et témoigner de la dynamique réelle qui s'opère déjà dans nos structures.

En collaborant avec l'ADEME, nous essayons de donner aux entreprises des clés pour se tourner vers une logique de transition écologique. Nous salvons l'engagement et la mobilisation de nos partenaires autour de ce projet, ils nous ont permis de construire ces temps d'échanges et de concrétiser cette démarche.

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

4. Exemples de retours d'expériences

Chaque conférence en ligne sera ponctuée de retour d'expériences. Outre les témoignages du GHBA et de la fondation ILDYS le 3 décembre sur la mise en place d'une politique de transition écologique, les participants bénéficieront de retours ciblés sur des thématiques. Ce sera par exemple le cas le 14 janvier concernant l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Focus sur des retours d'expériences en matière d'économie circulaire et de lutte contre le gaspillage alimentaire

➤ Opération Santé Témoin – Intégrer l'économie circulaire dans le secteur de la santé

Pendant 9 mois, l'ADEME a accompagné 17 établissements de santé et médico-sociaux répartis dans toute la France (14 établissements sanitaires et 3 EHPAD) pour les aider à réaliser un audit sur la réduction et la valorisation de leurs déchets, le gaspillage alimentaire et les achats responsables. Différentes actions ont ensuite été évaluées d'un point de vue financier et environnemental.



Quelques chiffres clés illustrent le potentiel des solutions à généraliser :

- 390 000 € économisés par an sur les 17 établissements ;
- 45 filières supplémentaires de valorisation des déchets créées ;
- 90 tonnes de gaspillage alimentaire en moins par an dont 2,5 tonnes de pain ;
- 74 tonnes de déchets détournées de la poubelle DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) ;
- 21 acheteurs formés aux achats responsables.

Spécial presse - Pour en savoir plus :

- le communiqué de presse de l'opération : <https://bit.ly/37auRCO>
- le recueil des fiches action de chaque établissement : <https://bit.ly/3nTq0MM>
- l'infographie de l'opération : <https://bit.ly/35Z0UG5>

➤ Opération Maison gourmande et responsable – Agir en EHPAD pour une restauration responsable

Initiée par la FNAQPA, l'opération prône une restauration responsable, au service du plaisir et de la qualité de vie des résidents d'EHPAD. Soutenue par l'ADEME, la démarche accompagne 500 établissements dans toute la France pendant 2 ans sur les principaux enjeux liés à la restauration :

- réduire le gaspillage alimentaire de 30 à 50% ;
- diminuer le nombre de personnes en état de dénutrition ;
- améliorer la satisfaction des personnes âgées.



Spécial presse - Pour en savoir plus :

- Le site de l'opération : <https://www.maison-gourmande-responsable.org>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

5. Acteurs et partenaires

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.



Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

⇒ <https://www.ademe.fr>

L'OPCO SANTÉ

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences, géré paritairement, qui intervient auprès des structures suivantes :



- Établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (FEHAP, convention de 1951) ;
- Hospitalisation privée (CCU, FHP, établissements pour personnes âgées, maison de retraite, établissements de suite et réadaptation, médicaux pour enfants et adolescents, UHP, sanitaires sociaux et médico-sociaux CRRR, hospitalisation privée à but lucratif FIEHP) ;
- Centres d'hébergement et de réadaptation sociale et dans les services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes (CHRS, SOP) ;
- Établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (convention de 1966, SNAPEI) ;
- Établissements médico-sociaux de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux (UNISSS, FFESCOPE, convention de 1965, enfants, adolescents) ;
- Médecins spécialistes qualifiés au regard du conseil de l'ordre travaillant dans des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées ;
- Services de santé au travail interentreprises ;
- Personnel non médical des centres de lutte contre le cancer.

⇒ <https://www.opco-sante.fr/prehome>

FEHAP- Santé social, privé solidaire

Présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, la FEHAP est la fédération de référence du secteur privé solidaire en Santé. Elle rassemble plus de 4 800 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1 500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 280 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Plus de 2,5 millions de personnes sont soignées et accompagnées chaque année au sein des établissements et services sanitaires, sociaux, et médico-sociaux de la FEHAP.



⇒ www.fehap.fr

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

FHF région Bretagne



La Fédération Hospitalière de France région Bretagne est une association loi 1901 qui réunit 95 établissements publics de santé (hôpitaux) et établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD, ESMS, Centres départementaux de l'enfance), soit la quasi-totalité des établissements du secteur public. Elle remplit une triple fonction de promotion, d'information et de représentation :

- promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux ;
- information des professionnels ;
- représentation des établissements.

La FHF est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans la mise en place des réformes en cours. Elle est un partenaire constructif sur la défense de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux et promeut la mise en place de stratégies publiques collectives.

⇒ <https://www.fhf-bretagne.fr/> et <https://www.fhf.fr/>

ANFH Bretagne



L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) est un Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Animée par ses trois valeurs fondatrices : paritarisme, solidarité et proximité, l'ANFH collecte et gère les fonds consacrés au financement :

- des Plans de formation des établissements (2,1% de la masse salariale) ;
- des Congés de formation professionnelle (CFP), Validation des acquis de l'expérience (VAE) et Bilans de compétences (0,2% de la masse salariale-cotisation obligatoire CFP) ;
- du Fonds mutualisé des études promotionnelles (FMPE) (0,6% de la masse salariale – cotisation obligatoire) ;
- de la formation des travailleurs accueillis par les Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) (4,8 % de la masse salariale) ;
- du Développement Professionnel Continu (DPC) médical.

L'ANFH œuvre aussi pour participer au développement de la formation professionnelle tout au long de la vie en proposant à ses adhérents un ensemble de services pour les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

Enfin, l'ANFH est présidée par des bénévoles. En effet, les personnels élus aux syndicats des établissements hospitaliers bretons, ont la possibilité de siéger aux instances de l'ANFH.

⇒ <https://www.anfh.fr/bretagne>

CNFPT



Notre mission principale est de construire et délivrer les formations obligatoires, mission dont le contenu a été enrichi par la loi du 19 février 2007. Ces formations bénéficient désormais à l'ensemble des agents territoriaux, de toutes catégories, A, B et C, tout au long de leur vie professionnelle : les formations d'intégration, les formations de professionnalisation, les formations réglementées, adaptées aux exigences et contraintes de certains métiers.

Le CNFPT conçoit et dispense également des formations et proposent un accompagnement qui, non obligatoires pour l'agent, lui permettent d'être acteur de sa promotion : les formations de perfectionnement, les formations diplômantes ou certifiantes, les préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale.

Le CNFPT organise plusieurs concours de la fonction publique territoriale : administrateur territorial, conservateur du patrimoine, conservateur des bibliothèques, ingénieur en chef. Il propose également un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et organise la reconnaissance de l'équivalence des diplômes (RED). Tous les autres concours et examens professionnels sont organisés depuis le 1er janvier 2010 par les centres de gestion (CDG). Le CNFPT assure la publicité de tous les emplois de cadres de direction et accompagne les fonctionnaires momentanément privés d'emploi.

⇒ <https://www.cnfpt.fr>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

EHESP



L'ambition qui a présidé à la mise en place de l'EHESP, créée par la loi de santé publique d'août 2004, est de construire en France un grand établissement de santé publique capable d'avoir un important rayonnement international. L'École des hautes études en santé publique est un établissement public exerçant ainsi une double mission de formation et de recherche en santé publique et action sociale.

Les 4 missions définies pour l'École sont les suivantes :

- assurer la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médicosociaux ;
- assurer en réseau un enseignement supérieur en matière de santé publique ;
- contribuer aux activités de recherche en santé publique ;
- développer les relations internationales notamment par des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables.

⇒ <https://www.ehesp.fr>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org